

Une année de bienfaits accordée par le Seigneur



Dans la synagogue de Nazareth (cf. Luc 4,16-30), Jésus ouvrit le livre du prophète Isaïe. Il trouva le passage où le prophète dit avoir été envoyé par le Seigneur « *proclamer une année de bienfaits accordée par le Seigneur* » (cf. Isaïe 61,1-2a). Cette année de bienfaits est reconnue comme étant une année jubilaire (cf. Lévitique 25,10-13). L'année jubilaire est ainsi présentée par le prophète comme étant une année de bienfaits.

Le Lévitique décrit ainsi les bienfaits reçus lors des jubilés : la remise des dettes, une pause dans l'exploitation de la terre, la libération des détenus, le retour sur sa terre... Mais pour notre Maison d'Église qui célèbre ses 25 ans, quels sont les bienfaits qui lui sont accordés ?

Dès le premier jour de l'année jubilaire, le 7 janvier 2026, nous avons été préparés à recevoir des bienfaits inattendus. Lors de la messe d'ouverture, en plus de la bénédiction du Pape transmise par notre évêque, la neige couvrait La Défense. *La pluie et la neige qui descendent des cieux n'y retournent pas sans avoir abreuvé la terre... ; ainsi ma parole, qui sort de ma bouche, ne me reviendra pas sans résultat...* (Isaïe 55,10-11).

La messe retransmise sur France 2, dimanche 22 mars, a mobilisé la Maison et les techniciens du Jour du Seigneur dans une ambiance professionnelle et bienveillante ; tous étaient attentifs à chacun. L'émotion du réalisateur au terme de la célébration nous a fait percevoir que pour les habitués d'un tel événement quelque chose s'était passé ce matin-là. Je pense que le Seigneur nous a dit qu'il est possible de travailler ainsi à La Défense.

Autre bienfait reçu du Saint-Père : tous ceux qui viendront en pèlerinage à ND de Pentecôte au cours de cette année, pourront bénéficier de la grâce de l'Indulgence Plénière. Un surcroît de miséricorde offert par le Jubilé, que nous présentons dans ce Cahier d'Espérance.

Les conférenciers du Carême nous ont rappelé que le pardon est une grâce reçue de Dieu. La Semaine Sainte nous comble aussi de ses bienfaits : l'Eucharistie du Jeudi Saint. Le partage de nos souffrances avec le Crucifié lors du Chemin de croix sur la dalle annonçant la Résurrection. Ainsi, les plus grandes grâces nous sont offertes tous les ans.

Bien des bienfaits nous sont déjà accordés par le Seigneur au cours de cette année jubilaire. Peut-être verrons-nous ceux annoncés par le Lévitique au sein du quartier d'affaires : la remise des dettes, une pause dans l'exploitation de la terre...



INDULGENCE PLENIERE

Prot. N. 00525/2026-846/25/I

DECRETUM

PAENITENTIARIA APOSTOLICA, cuius est omnia quae ad concessionem et usum Indulgentiarum spectant rite ordinare, ad augendam fidelium religionem animarumque salutem, vi facultatum sibi specialissimo modo tributarum a Sanctissimo in Christo Patre et Domino Nostro, Domino Leone Divina Providentia Papa XIV, Ministro fidei ac laetitiae nostrae, attentis precibus nuper allatis ab Ex.mo Domino Matthaeo Rougé, Episcopo Nemptodurensi, in vigesimo quinto anniversario ecclesiae Nostrae Dominae Pentecostes vulgo "Maison d'Eglise" nuncupatae de "La Défense", eiusdem Dioeceseos, de immensa Dei misericordia caelestibus Ecclesiae thesauris benigne concedit plenariam Indulgentiam, suetis sub condicionibus (sacramentali Confessione, eucharistica Communionem et orationem ad mentem Summi Pontificis) a christifidelibus vere paenitentibus atque caritate compulsis, a die VII Ianuarii usque ad diem XXII Novembris MMXXVI lucrandam, quam etiam animabus fidelium in Purgatorio detentis per modum suffragii applicare possint, si ecclesiam Nostrae Dominae Pentecostes in forma peregrinationis inviserint et ibi iubilantibus ritibus devote interfuerint, vel saltem per congruum temporis spatium, piis vacaverint considerationibus aut orationibus aliisque christianae pietatis operibus ad Dei gloriam vacaverint et pro pace et populorum concordia pias ad Deum preces contra hodiernas aberrationes effunderint, concludendis Oratione Dominica, Symbolo Fidei invocationibusque Beatae Mariae Virginis Reginae Pacis, Matris Misericordiae.

Senes, infirmi omnesque qui gravi causa domo exire nequeunt, pariter plenariam consequi poterunt Indulgentiam, concepta detestatione cuiusque peccati et intentione praestandi, ubi primum licuerit, tres consuetas condiciones, si coram aliqua imagine iubilantibus celebrationibus se spiritualiter adiunxerint, precibus doloribusque suis vel incommodis propriae vitae misericorditer Deo oblatis, se ipsos in tribulationibus consolando.

Quo igitur accessus, ad divinam veniam per Ecclesiae claves consequendam, facilius pro pastoralis caritatis evadat, haec Paenitentia enixe rogat ut sacerdotes, opportunis facultatibus ad confessiones excipiendas praediti, prompto et generoso animo, celebrationi Paenitentiae sese praebeant.

Praesenti pro hac vice tantum valituro. Non obstantibus in contrarium facientibus quibuscumque.

Datum Romae, ex aedibus Paenitentiarum Apostolicarum, die VII mensis Ianuarii, anno Domini MMXXVI.

Angelo Card. De Donatis
Paenitentiarum Major

+ Christophorus Iosephus Nykiel
Episcopus Tit. Velianus, Episcopus

DÉCRET

La Pénitencerie Apostolique, qui a la charge de régler ce qui concerne la concession et l'utilisation des Indulgences, afin d'accroître la dévotion des fidèles et pour le salut des âmes, en vertu des facultés qui lui sont attribuées par le Souverain Pontife Léon XIV Pape par Divine Providence, Serviteur de la foi et de notre joie, a écouté la récente demande présentée par Son Excellence Monseigneur Matthieu Rougé, Évêque de Nanterre, au vingt-cinquième anniversaire de l'église Notre-Dame de Pentecôte, communément appelée « Maison d'Église » de « La Défense », du même Diocèse, accorde gracieusement des trésors célestes de l'Église, l'Indulgence Plénière, dans les conditions habituelles (confession sacramentelle, communion eucharistique et prière selon les intentions du Souverain Pontife), aux fidèles chrétiens vraiment pénitents et animés de charité, à gagner du 7 janvier jusqu'au 22 novembre 2026, laquelle [indulgence] ils peuvent également appliquer par mode de suffrage aux âmes des fidèles défunts du purgatoire, s'ils visitent l'église Notre-Dame de Pentecôte sous forme de pèlerinage et là participent dévotement aux rites jubilaires, ou au moins pendant un espace de temps congru, vaquent à de pieuses considérations ou prières ou vaquent à d'autres œuvres de piété chrétienne pour la gloire de Dieu et adressent à Dieu des prières pieuses pour la paix et la concorde des peuples contre les maux de notre temps, en concluant par l'Oraison Dominicale, le Symbole de la Foi et des invocations à la Bienheureuse Vierge Marie Reine de la Paix, Mère de Miséricorde.

Les personnes âgées, les malades et tous ceux qui ne peuvent quitter leur domicile pour une raison grave, peuvent également obtenir l'Indulgence plénière, sous condition de détachement à tout péché et avec l'intention de remplir les trois conditions habituelles dès que possible, si devant quelque image ils se joignent spirituellement aux célébrations jubilaire en offrant leurs prières, leurs douleurs ou les souffrances de leur vie au Dieu miséricordieux, qui les console eux-mêmes dans les tribulations.

Afin que l'opportunité d'obtenir la grâce divine par la puissance des Clés de l'Église soit plus facilement réalisée par la charité pastorale, cette Pénitencerie demande instamment aux prêtres, dotés des facultés appropriées pour entendre les confessions, de se rendre disponibles, dans un esprit de disponibilité et de générosité, pour la célébration de la Pénitence.

Ce décret est pour cette fois seulement valide. Nonobstant toute disposition contraire.

Donné à Rome, au siège de la Pénitencerie Apostolique, le 7 janvier 2026.

Angelo Card. De Donatis, Pénitencier Majeur

S.E.R. Mons. Krzysztof Józef Nykiel, Régent Évêque de Tit. de Velia, Régent

traduction de Marielle Maynadier et du P. Olivier Foulon

INDULGENCE PLENIERE

L'Indulgence Plénière à Notre Dame de Pentecôte pour l'année jubilaire 2026

En réponse à la demande formulée par notre évêque, Mgr Matthieu Rougé, la **Pénitencerie apostolique accorde l'Indulgence Plénière aux fidèles chrétiens du 7 janvier au 22 novembre 2026** selon les dispositions développées dans le décret que vous trouverez page précédente.

Le pape François présenta ainsi l'Indulgence : « Dieu est toujours prêt au pardon et ne se lasse jamais de l'offrir de façon toujours nouvelle et inattendue... Dans le sacrement de la réconciliation Dieu pardonne les péchés, et ils sont réellement effacés, cependant que demeure l'empreinte négative des péchés dans nos comportements et nos pensées. La miséricorde de Dieu est cependant plus forte que ceux-ci. Elle devient indulgence du Père qui rejoint le pécheur pardonné à travers l'Épouse du Christ (l'Église), et le libère de tout ce qui reste des conséquences du péché, lui donnant d'agir avec charité, de grandir dans l'amour plutôt que de retomber dans le péché » (*Misericordiae Vultus* n°22 ; 2015).

Ainsi, nous tenons que si le sacrement de réconciliation nous libère de notre péché, l'indulgence nous libère des conséquences de notre péché et de la pénitence. En reprenant le vocabulaire classique : si le sacrement du pardon nous sauve de l'enfer en nous garantissant, au pire, le purgatoire, l'indulgence nous sauve du purgatoire en nous offrant le paradis.

Il a pu arriver que la pénitence reçue lors de la célébration du sacrement de la confession soit proportionnée à la gravité du péché commis. Plus le péché était grave, plus la pénitence demandée pouvait être importante. Afin d'exprimer un surcroît de sollicitude pour le pécheur, l'Église a souhaité lui offrir la possibilité d'être relevé de la pénitence.

Nous espérons que ce cadeau d'anniversaire offert par le pape à la Maison d'Église sera une occasion pour tous ceux qui viendront à ND de Pentecôte de mieux accueillir la grandeur de la miséricorde divine, d'en vivre et d'en témoigner. Ils répondront ainsi à l'appel du Seigneur : « Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux. » (Luc 6,36)

P. Hugues Morel d'Arleux, recteur

Pour accueillir l'Indulgence Plénière, les fidèles venant en pèlerinage à ND de Pentecôte sont invités à

- se confesser de tout péché
- à participer à l'Eucharistie et à y communier
- à prier aux intentions du Pape.

Les intentions du pape Léon XIV :

Pour le mois de mars : « Prions pour que les nations s'engagent dans un désarmement effectif, en particulier le désarmement nucléaire, et que les dirigeants du monde choisissent le chemin du dialogue et de la diplomatie et non celui de la violence. »

Celle d'avril : « Prions pour les prêtres qui traversent des moments de crise dans leur vocation, afin qu'ils trouvent l'accompagnement nécessaire et que les communautés les soutiennent avec compréhension et prière. »

Messe télévisée Le Jour du Seigneur



Avec la belle messe du 22 mars, vous retrouverez les présentations de

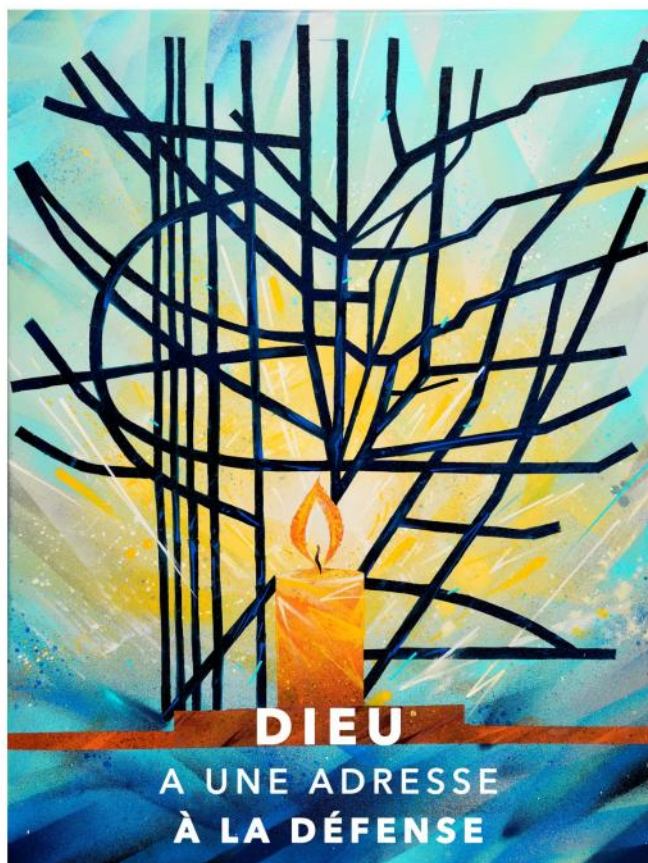
- l'église par Eden
 - l'accueil/librairie par Catherine
 - Diane, une des catéchumènes qui a vécu le troisième scrutin
- diffusées juste avant la messe en direct depuis ND d Pentecôte.

Retrouvez tout sur :

<https://www.lejourduseigneur.com/messes/messe-du-22-mars-2026-a-puteaux>



JUBILE DES ARTISTES



JUBILE DES ARTISTES



25 ans

d'expositions à Notre Dame de Pentecôte

Le P. Hugues Morel d'Arleux
recteur de Notre Dame de Pentecôte
et l'équipe Arts & Culture
vous invitent au
Jubilé des artistes

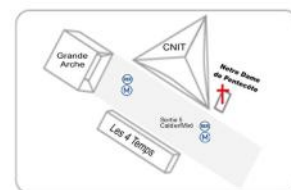
Vendredi 10 avril 2026

16h30 : Messe d'action de grâce pour les artistes

17h30 à 20h : Vernissage de l'exposition

Exposition du 10 avril au 26 juin

Place de La Défense - à droite du CNIT
Métro et RER - « La Défense Grande Arche »
sortie 5 (Calder Miro).
01 47 75 83 25 - www.ndp92.fr



Une rétrospective des 25 ans d'expositions à ND de Pentecôte.

Bénédiction « Dieu a une adresse à La Défense »



Au cours d'une brève célébration en présence des membres de l'EAP, Fifamé Maxo a signé son œuvre « Dieu a une adresse à La Défense ».

Puis le père Hugues Morel d'Arleux, recteur, a béni l'artiste et son œuvre qui est devenue l'emblème de l'année jubilaire de Notre-Dame de Pentecôte.



PARVIS SOLIDAIRE



Lundi soir, ce sont 938 000€ levés - Retour sur une soirée solidaire hors du commun !

Grâce à votre générosité :

- ce sont des personnes porteuses d'autisme et de handicaps complexes qui vont pouvoir aller au cinéma, au théâtre, au musée en toute tranquillité. [Culture Relax](#)
- ce sont des personnes en fauteuil qui vont réaliser leur rêve de pouvoir jouer au foot comme tout le monde. [UPSILON CM](#)
- ce sont des femmes et des hommes, en situation de très grande précarité, qui vont pouvoir être accueillis en toute dignité chaque jour, dans une maison au cœur de La Défense. [La Maison de l'Amitié, La Défense](#)
- ce sont des collégiens qui vont pouvoir s'émerveiller des métiers manuels pendant leurs heures de cours, pour découvrir de nouvelles passions et mieux s'orienter. [De l'or dans les mains](#)
- ce sont des parents qui vont apprendre à communiquer avec leur bébé pour développer son langage et favoriser sa réussite scolaire. [1001mots](#)
- ce sont des élèves en milieu précaire qui vont bénéficier d'un accompagnement de qualité pour éviter le décrochage scolaire et réussir professionnellement. [Cours Saint-Exupéry - Espérance banlieues](#)
- ce sont des personnes victimes de prostitution qui vont se reconstruire, retrouver un emploi et leur liberté. [Solenciel](#)
- ce sont des hommes et des femmes qui, suite à un accident de la vie, vont se reconnecter à leur corps, faire du sport et vivre des sensations fortes. [Association Comme les Autres](#)

Merci à tous pour votre soutien, votre engouement et vos éclats de rire ! Vous avez rendu cette soirée unique !

Merci à nos chères associations lauréates, sans qui cette aventure ne se serait jamais réaliser !

Et à nos pitchers en Or : [Anne Charlotte DAMBRE](#) [Antoine de Tilly](#) [Gabrielle Légeret](#) [Camille de Montigny](#) [Hedwige Hallopeau](#) [Rodolphe Baron](#) [Virginie DUBOST](#) et Habd-Eddine Sebiane

L'histoire du Parvis Solidaire 2026 ne fait que commencer... grâce à vos dons, tout est à écrire !

Randonnée biblique à ND de Pentecôte

L'idée a surgit lors de la méditation proposée par P. Yvan Maréchal, fin novembre à Notre Dame de Pentecôte. Avec Caroline, l'élan est immédiat et la visée en cohérence avec le parcours de Randonnée biblique, une lecture intégrale et collective de la Bible proposée par le diocèse.

Nous allons réunir un groupe de partage tous les quinze jours !

Il s'agit de lire ensemble un chapitre, partager les passages qui nous ont marqués, les questions, les découvertes et les ressentis.

Nous venons de paroisses différentes, d'horizons variés. Certains fréquentent la Maison d'Eglise depuis des dizaines d'années, d'autres depuis quelques mois seulement. Il y a des générations mêlées : trente, quarante, soixante, quatre-vingts ans... et en commun Notre Dame de Pentecôte.

Dès la première rencontre, nous nous quittons avec le sentiment d'avoir partagé un espace d'intimité façonné par la Parole.

En cheminant progressivement, nous prenons appui sur les outils et repères fournis. Pas à pas, nous nous familiarisons avec une manière d'approcher les textes qui nous situe dans le temps, l'espace, les livres et les styles.

La méthode de lecture continue et inscrite dans le quotidien par chapitres ouvre à des résonances nouvelles avec le vécu de chacun. Parfois l'accumulation de versets peut nous désarçonner comme dans la lecture du livre des Proverbes, jusqu'au moment où une phrase nous atteint par sa justesse, son actualité ou sa sagesse radicale.

Nous faisons des liens avec ce que nous vivons à La Défense. Les diverses propositions de pastorale de la Maison, comme l'exposition en cours ou les conférences de Carême, entrent en lien avec notre marche et éclairent notre compréhension.

Avec le livre de Michée, nous sommes saisis par un Dieu qui entre en procès, dans un dialogue visant à faire la vérité et à restaurer la relation avec l'homme pour qu'elle redevienne harmonieuse.

La métaphore de notre Randonnée biblique se lie en suite dans l'Exode à la marche de la sortie d'Égypte, la traversée du désert, l'Alliance.

Dans nos déserts, sur le chemin vers Pâques, nous nous encourageons dans cette marche vers la liberté, l'abandon de nos esclavages intérieurs, l'accueil du pardon et du don de la Vie qui ne connaît pas de fin.

Prochaine halte/date : vendredi 27 mars à 13h.

Vous pouvez nous rejoindre en route.

Maria et Caroline
ecrire@ndp92.fr



LA SEMAINE SAINTE A ND DE PENTECOTE

Mardi 31 mars

Mardi Saint

Confessions, 12h - 14h.

Messe à 12h20

Jeudi 2 avril

Jeudi Saint

Célébration de la Cène du Seigneur

Messe avec lavement des pieds

à 12h20

Vendredi 3 avril

Vendredi Saint

Chemin de croix sur la Dalle

à 12h15

Bienvenue !

Ouverture

du lundi au vendredi : 8h - 14h30

le mercredi jusqu'à 19h

Sacrement de réconciliation

mardi 12h - 14h

Permanence d'un prêtre

mercredi 17h - 19h

Messes et Temps de prière

Lundi	13h-14h	Groupe Louange
Mardi	12h20	Messe
Mercredi	12h20	Messe
Jeudi	12h20	Messe
Vendredi	8h00	Messe
	12h00	Chapelet suivi de l'Adoration

et nous soutenir grâce au Denier de l'Eglise :

« donnons un sens à nos impôts »

Vous pouvez nous suivre :



Maison d'Eglise Notre Dame de Pentecôte - 1 avenue de la Division Leclerc—92800 Puteaux

www.ndp92.fr - Email : ecrire@ndp92.fr - Tél : 01 47 75 83 25 - @NDP92

Directeur de la publication. H. Morel d'Arleux ISSN 2497- 8388

